



Rapport des commissaires en chef

| | | | |
|--------------------------------------|---|------------------------|-----------|
| Nom de l'hippodrome | Woodbine | | |
| Date | 21 octobre 2023 | Heure de départ | 13 h 15 |
| Conditions météorologiques | Couvert (Temp. : 12 °C) Vent Nord-Ouest | | |
| État de la piste | Type : Tapeta | Turf : | Hors Turf |
| Nombre de courses | 11 | 99 inscriptions | |
| Chevaux retirés Vétérinaire : | 4 | Commissaires : | 3 Piste : |

| Commissaire en chef | Commissaire associé | Commissaire associé |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Gunnar Lindberg | Jason Portuondo | Emma Pote |

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

Bureau :

Dans la Course 6, le #5, "Seattle Causeway", portera un fer à planche. Ceci n'a pas été déclaré au moment de l'inscription, car l'entraîneur, John LeBlanc Jr, allait faire courir le cheval sans le fer à planche, mais le maréchal-ferrant lui a déconseillé de l'enlever pour un départ de plus.

Examens de films :

Courses :

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – **Enquête** des commissaires et **avis de faute** déposé par le jockey du #3, “Princessonamission”, (Rafael Hernandez), contre celui du #1, “Mrs. C”, (Sahin Civaci), pour l’obstruction faite avec son fouet sur la tête de la monture du M. Hernandez, à la ligne d’arrivée.

Rafael a déclaré que Sahin ne cessait de toucher la tête de son cheval avec son fouet dans le dernier droit.

Sahin a indiqué que son fouet n’avait jamais touché le cheval de Rafael, et qu’il n’aurait jamais fait cela.

Après l’examen de la vidéo, on a conclu que le fouet de M. Civaci avait en fait touché à plusieurs reprises la tête de la monture de Rafael.

Le #1 a été disqualifié de la 2^e position et placé en 3^e position.

Lien pour la vidéo d’enquête – <https://youtu.be/ln64L9BxLNk>

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 - Le #2, “Inscrutable”, (Sahin Civaci), a ralenti dans le dernier droit.

Le #8, “Vivid Vixen”, (Sophia Vives), a fait une sortie après la course et a été transporté en camion hors de la piste.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – ***The Ontario Derby***

Enquête des commissaires et **avis de faute** déposés et par l’entraîneur, Stuart Simon, et par la femme jockey, Emma-Jayne Wilson, du #3, “Twin City”, contre celui du #10, “Solo Album”, (Sahin Civaci), pour l’obstruction survenue allant vers le virage en face du pavillon.

Emma a expliqué que sa position était bonne et que Sahin était venu vers elle, ce qui n'était pas nécessaire.

Elle a indiqué avoir heurté la lice et accroché les talons de ce dernier.

Elle ne comprenait pas pourquoi il avait agi ainsi.

Sahin a déclaré qu'il avait laissé assez d'espace disponible sans jamais la gêner et qu'il y avait suffisamment d'espace pour elle.

Après l'examen, on a pu établir qu'il y avait eu suffisamment d'obstruction du #10 sur le #3.

Le #10 a donc été disqualifié de la 1^{re} position et placé en 5^e position derrière le #3.

Le #9, "Two-waycrossing", (Keveh Nicholls), est parti lentement.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/oAOg6qGRDiM>

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Paris mutuels : \$ 6,896,877

Réclamations :

Course 1

Le #4, "Hayek", pour \$ 25,000, ira au propriétaire Bruno Schickedanz, entraîneur Norman McKnight.

Course 4

Le #4, "Michele M.", pour \$ 40,000, ira au propriétaire Ralph Murray, entraîneuse Gail Cox.